RSA ET PROPRIETAIRE LOYER DONNé

Par **bonjouraidezmoisvp**, le **25/06/2021** à **00:39**

bonjour
je suis bénéficiaire DU RSA et je suis logé gratuitement chez ma mère
je viens d hériter d un appartement que je loue
l argent des loyers est versés directement sur le compte de ma mère qui déclare cet argent perçu aux impôts
pouvez vous me confirmer que je pourrais continuer a ne rien déclarer aux impôts ou au rsa sur le fait que je suis propriétaire puisque je ne touche rien et que l intégralité est perçu par ma mère
et donc que je continuerai a percevoir le même montant du rsa
merci pour vos réponses

Par **Isidore Beautrelet**, le **25/06/2021** à **07:58**

Bonjour

Nous ne sommes qu'un forum étudiant !

Il faut poser cette question à l'administration.

Par **Vance Collins**, le **26/01/2022** à **17:36**

Je vous conseille de contacter également l'administration.Merci d'avoir partagé votre expérience. Il est très important, lors de la création d'une stratégie de marketing de contenu pour un produit, d'avoir à l'esprit son utilité réelle pour la personne qui utilisera le produit ou le service, pour écrire à son sujet. J'achète beaucoup de produits en utilisant le site https://promo-codes.fr/ qui m'aide à trouver des réductions et des promotions dans les magasins en France. Je lis très souvent les descriptions de produits.

Par **Ablette**, le **26/01/2022** à **18:07**

Bonsoir,

vous avez un appartement que vous louez, vous faites verser les loyers sur le compte d'un tiers pour éviter d'avoir à déclarer ces revenus vous-même et continuer ainsi à percevoir l'aide sociale. Même si ce tiers déclare ces revenus, si l'appartement est à votre nom et à fortiori le bail à votre nom, cela s'appelle une fraude fiscale doublée d'une fraude à l'aide sociale.

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés